

Lancement du 1er comparateur de legaltechs et de comptes bancaires professionnels pour les créateurs d'entreprise

Aujourd'hui, de nombreux sites internet proposent l'autonomisation de services juridiques, bancaires, comptables et d'assurances.

Ainsi, il est désormais possible de créer, de gérer, de modifier ou de liquider son entreprise directement en ligne. Qu'ils s'agissent d'aides pour les documents juridiques ou les formalités relatives à la vie des entreprises, un grand nombre de legaltechs ont fait leur apparition et l'offre s'est multipliée.

Les créateurs et dirigeants d'entreprises sont concentrés sur le développement de leur activité. Ils n'ont pas de temps à accorder aux démarches juridiques.

Ils font donc appel à ces sites de legaltechs pour leur venir en aide.

Mais au vue de la multitude de sites web proposant des offres similaires, comment déterminer celles qui répondront le mieux à leur besoin ? Comment savoir laquelle est la plus efficace ?

Pour venir en aide à ces entrepreneurs qui ne savent plus où donner de la tête, [Statutentreprise.com](https://statutentreprise.com) lance le tout premier comparateur de legaltechs à destination des professionnels. Le site va même plus loin en proposant également la possibilité de comparer les comptes bancaires professionnels ainsi que les assurances.



Le premier comparateur de legaltechs

A l'image de la vie des particuliers, la vie des entreprises est marquée par des actes juridiques qui définissent le statut de ces dernières. De la création à la liquidation d'une entreprise, ces actes juridiques jalonnent son existence afin d'informer l'Etat, les organismes sociaux ainsi que les tiers de son statut.

Ces actes juridiques sont obligatoires et sont donc réalisés chaque année par des centaines de milliers d'entreprises. Grâce à l'apparition des "legaltech", les dirigeants et entrepreneurs peuvent effectuer ces tâches directement en ligne afin d'économiser du temps et de l'argent.

Ces legaltechs sont un véritable soulagement pour les moins à l'aise avec le droit car ils permettent de simplifier et d'automatiser toutes les déclarations juridiques.

Aujourd'hui de plus en plus de sites de legaltechs font leur apparition et il devient difficile pour les entrepreneurs de s'y retrouver. C'est pourquoi Statutentreprise lance le premier comparateur de legaltechs.

Ce comparateur a pour but de venir en aide aux dirigeants et aux entrepreneurs dans le choix de leur legaltech. Ils comparent les différentes offres du marché et détaillent les spécificités de chacune de ces offres, permettant aux professionnels de faire le meilleur choix.




COMPARER TROUVER				
Comparez et créez !				
	OFFRE GRATUITE	OFFRE PAYANTE	AVIS CLIENTS	EN SAVOIR PLUS
	Oui	A partir de 389 € HT	9,8 / 10 sur B Reputation	Legalvision
	Oui	A partir de 99 € HT	9,4 / 10 sur Avis Vérifiés	ContractFactory
	Oui	A partir de 129 € HT	9,5 / 10 sur Avis Vérifiés	Captain contrat
	Oui	A partir de 149 € HT	9,3 / 10 sur Avis Vérifiés	Legalstart

Statutentreprise compare également les comptes professionnels

Mathieu George, le créateur de Statutentreprise, fort de sa propre expérience dans le domaine de la création d'entreprise, de la gestion et de l'expertise comptable, a très vite compris que le comparateur de legaltechs ne représentait pas le seul besoin des entrepreneurs.

En effet, dans bien d'autres domaines, les offres sont multiples et il est difficile de trouver celle qui correspond le mieux aux attentes et aux besoins de sa société.

Dans l'idée de proposer un service au plus près des réalités de la création d'entreprise et dans l'optique de faire gagner du temps aux entrepreneurs et aux dirigeants, le comparateur mis en place par Mathieu George propose également un comparateur de comptes professionnels.

COMPARER TROUVER					
	POUR QUI ?	FORFAIT MENSUEL	TYPE DE CARTE BANCAIRE	OFFRE DE BIENVENUE	EN SAVOIR PLUS
	Auto-entrepreneurs / micro-entrepreneurs	9 € /mois	Visa Classic ou Premier	80 €	Boursorama Pro
	Associations / Artisans / Indépendants / Auto-entrepreneurs / sociétés / SARL / SAS / SCI / EURL / SASU	9,50 € /mois	Mastercard	0 €	Anytime
	Auto-entrepreneurs / micro-entrepreneurs	7 € /mois	Visa Classic (+1€) ou Visa Premier (+3€)	0 €	Monabanq

Statutentreprise ambitionne de devenir incontournable pour les choix cruciaux des créateurs et dirigeants d'entreprises

Pour compléter l'offre et répondre à tous les besoins des entrepreneurs, la plateforme Statutentreprise intègre également un comparateur d'assurances professionnelles, un comparateur de devis d'expert-comptable, ainsi qu'un comparateur d'annonces légales.

Mathieu George ajoutera prochainement la possibilité de comparer le financement ainsi que la domiciliation commerciale.

La plateforme propose enfin de nombreux articles d'aide aux créateurs d'entreprises présentés sous forme de fiches pratiques classées par thèmes.



A propos de Mathieu George



Mathieu GEORGE a débuté sa carrière comme expert-comptable et commissaire aux comptes. Il a ensuite intégré le groupe Carrefour pour participer à son développement.

Entrepreneur dans l'âme, il s'est spécialisé, il y a 9 ans, dans le web-marketing avec la création de plusieurs entreprises alliant web et conseils aux dirigeants d'entreprises.).

(www.statutentreprise.com, www.creditprofessionnel.com, www.compte-pro.com, www.portail-des-pme.fr, ...)

L'idée de Statutentreprise.com est née à partir d'un constat : durant ses études et son expérience professionnelle, Mathieu se rend compte que les formalités juridiques sont un vrai parcours du combattant pour les entrepreneurs.

Or, ils n'ont pas toujours les moyens de déboursier entre 500 et 1500 € pour être assistés par un expert-comptable ou un avocat. Ils préfèrent plutôt investir cet argent dans des opérations commerciales ou l'acquisition de matériel nécessaire à l'activité.

Mathieu se souvient :

Statutentreprise.com a été créé en 2010 dans le but de faciliter les formalités juridiques des créateurs d'entreprise. Ensuite sont venues les formalités juridiques relatives aux modifications statutaires et à la liquidation d'entreprise. A l'époque c'était une des première legaltechs en France.

Au cours du 1er semestre 2018, il a souhaité revoir le modèle économique. C'est de cette manière qu'est venue l'idée de créer le 1er comparateur de legaltechs à l'attention des créateurs et dirigeants d'entreprises.

En savoir plus

Site web : <https://www.statutentreprise.com>

Contact presse

Mathieu George

E-Mail : mathieu.george@tpeconseils.fr

Tél. : 06 84 89 83 13